



République Tunisienne

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
(MESRS)**

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique – ANPR –

Projet ARESSE : 2^{ème} Appel à candidatures

**Pour le recrutement de trois (03) gestionnaires de composantes de
projet**

Mars 2024



Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur

pour le Secteur de l'Environnement « ARESSE »

financé par l'Union Européenne





Appel à candidatures

pour le recrutement de trois (03) gestionnaires de composantes de projet

1. INTRODUCTION

Le Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur pour le Secteur de l'Environnement - ARESSE sous numéro ENI/2023/443-681, bénéficie d'un financement de l'Union Européenne (UE) et s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Action Environnementale en Tunisie.

Ce projet a pour principal objectif la promotion de la recherche, de l'innovation verte et du transfert de technologie dans le domaine de l'environnement. Plus spécifiquement, il vise à atteindre les objectifs suivants :

- Objectif Spécifique 1 (OS1) : Un système efficace de formation aux compétences vertes est mis en œuvre.
- Objectif Spécifique 2 (OS2) : Les activités de la recherche sont plus appliquées et mieux orientées vers les besoins socioéconomiques
- Objectif Spécifique 3 (OS3) : Les municipalités et collectivités locales sont appuyées dans leurs mandats de développement notamment dans le domaine de l'environnement.

Le projet ARESSE s'articule autour des trois composantes suivantes :

- C1 : Formation & Employabilité.
- C2 : Recherche appliquée & Culture environnementale.
- C3 : MOBIDOC VERT.

Le projet ARESSE est géré par l'Agence Nationale de Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) représentée par le Responsable National du Projet. Il est assisté dans ses fonctions par le Project Management Office (PMO) du projet.

2. CONTEXTE GENERAL ET OBJECTIFS

Le management du projet ARESSE repose sur les équipes suivantes :

- Une équipe de coordination du projet ARESSE,
- Une équipe de gestion de la composante C1,
- Une équipe de gestion de la composante C2,
- Une équipe de gestion de la composante C3,





- Une équipe de gestion des communications,
- Une équipe de gestion financière.

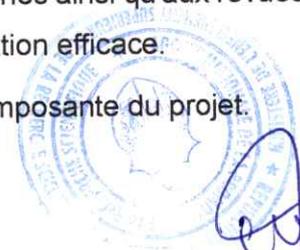
Ces équipes seront soutenues par le personnel de l'ANPR ainsi que de diverses parties prenantes. Dans cette perspective, l'ANPR envisage de recruter pour une période déterminée **trois (03) gestionnaires de composantes de projet** afin de renforcer son équipe de gestion du projet ARESSE. Leur mission principale consistera à contribuer à la gestion des composantes C1, C2 et C3, telles que présentées ci-dessus.

Chaque gestionnaire de composante de projet travaille en étroite collaboration avec l'équipe de projet ARESSE pour élaborer des plans détaillés de la composante, suivre les progrès et résoudre d'éventuels problèmes.

De plus, le gestionnaire de composante de projet est également responsable de la tenue à jour de la documentation relative à la composante à laquelle il sera assigné, y compris les plannings et les rapports.

3. RINCIPALES TACHES ET RÔLES

- Collaborer avec les membres de l'équipe du projet ARESSE pour élaborer des plannings détaillés de la composante du projet, incluant les tâches, les échéances et les dépendances.
- Surveiller de près les progrès des activités et tâches de la composante, identifiant et signalant tout retard ou problème potentiel.
- Participer activement à la préparation de rapports de suivi spécifiques à la composante du projet.
- Assurer une mise à jour régulière des plannings de la composante pour refléter les changements et les avancées, garantissant ainsi une vision précise de l'évolution de la composante du projet.
- Fournir un soutien efficace aux membres de l'équipe de projet ARESSE dans la résolution des problèmes liés à la planification et à la coordination.
- Assurer le suivi et la gestion des risques associés à la composante du projet.
- Participer activement aux réunions des comités internes et externes ainsi qu'aux revues de pilotage pour assurer une communication fluide et une coordination efficace.
- Maintenir et optimiser les processus et la performance de la composante du projet.





- Fournir périodiquement des indicateurs pour piloter la composante, permettant ainsi une évaluation continue de son avancement et de sa conformité aux objectifs du projet.

4. COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Titulaire d'un diplôme de niveau bac+5 au minimum ;
- Expérience en planification et en coordination de projet, de préférence dans un rôle de gestionnaire de projet.
- Excellentes compétences en communication.
- Maîtrise des outils de planification.
- Capacité de travailler de manière autonome et de gérer efficacement les priorités.
- Capacité de travailler en collaboration avec des équipes de projet multidisciplinaires.
- Excellente maîtrise de la langue française.
- Excellente maîtrise de l'anglais est considérée comme un atout.
- Expérience dans la gestion des projets européens est considérée comme un atout ;
- Antécédents dans le domaine de l'environnement (projets de recherche, autres activités...) est également considérée comme un atout ;

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit impérativement comporter :

- Une lettre de motivation dûment signée ;
- Un curriculum vitae détaillé, signé par le candidat(e), accompagné des documents justificatifs.
- Copie de la CIN ;
- Copies des diplômes universitaires obtenus ;
- Copie des justificatifs prouvant l'expérience professionnelle (attestations de travail, de stage, certificat de formation ...) ;
- Tout autre preuve attestant la compétence et l'expérience du candidat(e).

6. DURÉE DU CONTRAT

Les candidat(e)s seront recruté(e)s pour une période de 12 mois, renouvelable sur toute la période de projet sans dépasser le 01/09/2027.





7. LIEU D'AFFECTATION ET DISPONIBILITÉ :

- Siège de l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique ;
- Déplacements sur tout le territoire Tunisien ;
- Disponibilité à plein temps ;

8. CONDITIONS DE PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email à l'adresse suivante :

recrutement.aresse@gmail.com avec pour objet : « **ARESSE : Recrutement de trois (03) gestionnaires de composantes de projet** », et ce, au plus tard le **15 mars 2024**.

9. CONDITION D'ÉLIMINATION DES CANDIDATURES :

Seront considérées non éligibles les candidatures :

- ne respectant pas l'anonymat au dépôt ;
- reçues après la date limite de l'appel ;
- incomplètes.

10. EVALUATION DES CANDIDATURES :

Les candidatures présentées dans les délais prévus et répondant aux critères requis feront l'objet d'un examen par un comité d'évaluation désigné par l'ANPR. Le processus d'évaluation se déroulera en deux étapes : une première phase basée sur l'évaluation des dossiers de candidature, suivie d'une seconde phase consistant en un entretien oral.

Les candidat(e)s ayant obtenu un score égal ou supérieur à 50/100 seront invité(e)s à participer à l'entretien oral, qui sera organisé en vue de l'évaluation finale.

Directeur Général
Pr. Chedly Abdelly